

les symboles de la République Française

source documents : site de la présidence de la république



Le drapeau français

Emblème national de la Cinquième République, le drapeau tricolore est né de la réunion, sous la Révolution française, des couleurs du roi (blanc) et de la ville de Paris (bleu et rouge). Aujourd'hui, le drapeau tricolore flotte sur tous les bâtiments publics. Il est déployé dans la plupart des cérémonies officielles, qu'elles soient civiles ou militaires.

Le drapeau français a été dessiné par le célèbre peintre Jacques-Louis David et est devenu le drapeau national en 1794, pendant la période de la Révolution Française.

la devise de la France : Liberté, Égalité, Fraternité



Estampe du XVIIIème siècle, représentant la devise de la République française ©Rmn

La devise est réinscrite sur le fronton des édifices publics à l'occasion de la célébration du [14 juillet](#) 1880. Elle figure dans les constitutions de 1946 et 1958 et fait aujourd'hui partie intégrante de notre patrimoine national. On la trouve sur des objets de grande diffusion comme les pièces de monnaie ou les timbres.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Marianne

Même si la Constitution de 1958 a privilégié le drapeau tricolore comme emblème national, Marianne incarne aussi la République Française.



Buste de Marianne

Les premières représentations d'une femme à bonnet phrygien, symbole de la Liberté et de la République, apparaissent sous la Révolution française.



Aujourd'hui, Marianne a pu prendre le visage d'actrices célèbres. Elle figure également sur des objets de très large diffusion comme les timbres-poste.

L'hymne national

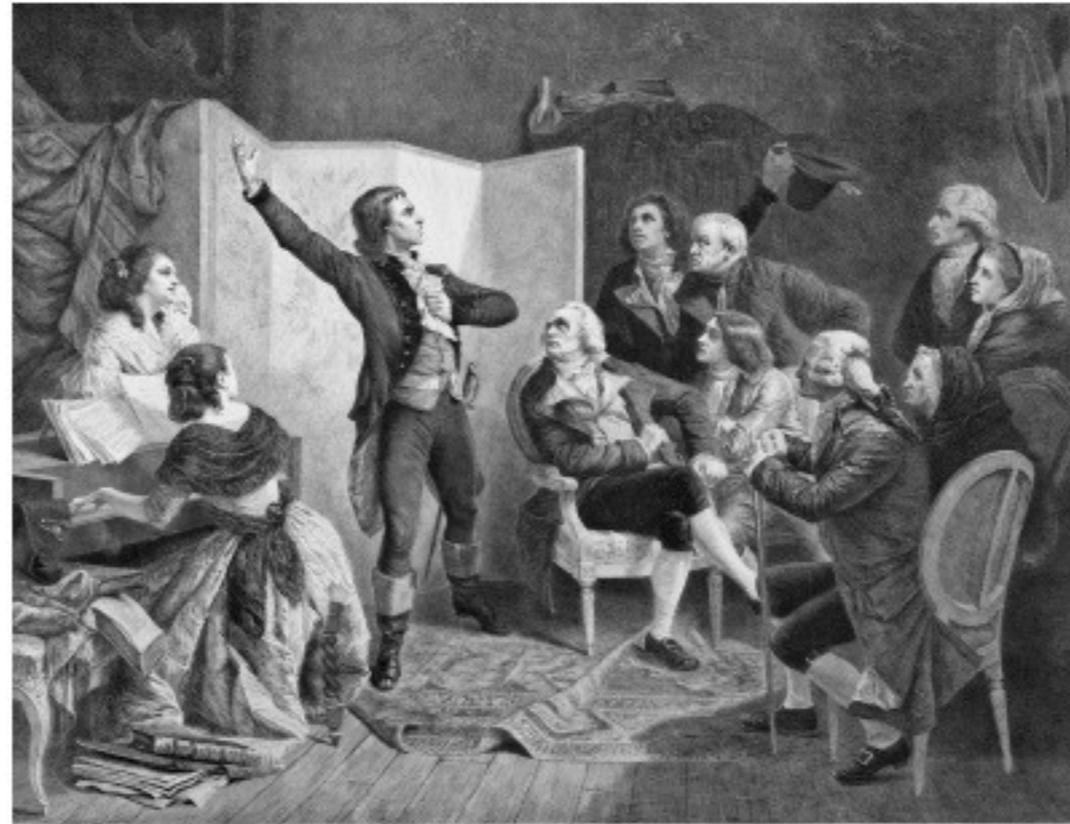
La Marseillaise de Rouget de Lisle

A l'origine chant de guerre révolutionnaire et hymne à la liberté, [la Marseillaise](#) s'est imposée progressivement comme un hymne national. Elle accompagne aujourd'hui la plupart des manifestations officielles.

En 1792, à la suite de la déclaration de guerre du Roi à l'Autriche, un officier français en poste à Strasbourg, Rouget de Lisle compose, dans la nuit du 25 au 26 avril, chez Dietrich, le maire de la ville, le "Chant de guerre pour l'armée du Rhin".

Ce chant est repris par les fédérés de Marseille participant à l'insurrection des Tuileries le 10 août 1792. Son succès est tel qu'il est déclaré chant national le [14 juillet](#) 1795.

<http://leremuemeningesdelise.eklablog.com/>



*Claude Joseph Rouget de Lisle chantant la marseillaise
Paul Adolphe Rajon (XIX^{ème} siècle), BnF*

Les paroles

1er couplet

Allons enfants de la Patrie,
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé, (bis)
Entendez-vous dans les
campagnes Mugir ces féroces
soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Egorger vos fils, vos compagnes !

Refrain :

Aux armes, citoyens, Formez vos
bataillons, Marchons, marchons !
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons !
sans pitié, Déchirent le sein de
leur mère !

...

couplet des enfants

7

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus,
Nous y trouverons leur poussière,
Et la trace de leurs vertus (bis),
Bien moins jaloux de leur survivre,
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil,
De les venger ou de les suivre

NB: le septième couplet, dont l'auteur reste à ce jour inconnu, a été ajouté en 1792.

Marseillaise de la paix

*Adaptation Chanson Plus Bifluorée /
C.J. Rouget de Lisle*

*Cette version de la Marseillaise fut
d'abord chantée dans l'orphelinat
expérimental de Cempuis (Oise)
dirigé par le pédagogue libertaire
Paul Robin (1837-1912)*

De l'universelle patrie
Puisse venir le jour rêvé
De la paix, de la paix chérie
Le rameau sauveur est levé (bis)
On entendra vers les frontières
Les peuples se tendant les bras
Crier : il n'est plus de soldats !
Soyons unis, nous sommes frères.

Refrain :

**Plus d'armes, citoyens !
Rompez vos bataillons !
Chantez, chantons,
Et que la paix
Féconde nos sillons !**

...

[http://www.dailymotion.com/
chansonplusbifluoree#video=x7yizi](http://www.dailymotion.com/chansonplusbifluoree#video=x7yizi)

Le coq

Le coq apparaît dès l'Antiquité sur des monnaies gauloises. Il devient symbole de la Gaule et des Gaulois à la suite d'un jeu de mots, le terme latin " gallus " signifiant à la fois coq et gaulois.



logo de la fédération française de football



Si la République française lui préfère aujourd'hui le symbole de la Marianne, il figure toutefois sur le sceau de l'Etat, qui est celui de la Seconde République : la liberté assise tient un Coq sur un canon avec gouvernail sur lequel est représenté le coq. Il est surtout utilisé à l'étranger pour évoquer la France, notamment comme emblème sportif.



La fête nationale du 14 juillet



Prise de la Bastille le 14 juillet 1789, collection De Vinck (XVIIIe siècle)©BnF

Le [14 juillet](#) 1789, la prise de la Bastille



le défilé du 14 juillet